

Il n'y a pas que la vérité qui compte...

Remarques pour une autre sociologie des rumeurs

par Philippe ALDRIN*

(*) Philippe Aldrin est docteur en science politique et maître de conférences en sociologie à l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Membre du Groupe de sociologie politique européenne (GSPE - IEP de Strasbourg), ses recherches portent sur l'économie sociale de l'information et la formation des opinions politiques. Il a récemment publié une *Sociologie politique des rumeurs* (PUF, 2005).

Article paru dans le magazine *Sciences Humaines* en 2005

Les sciences sociales ont longtemps vu dans la circulation des rumeurs les symptômes d'un dérèglement social. Pourtant, scientifiquement parlant, la rumeur n'a rien de péjoratif. Vue comme une forme d'échange social, souple et multiforme, elle éclaire le débat sur la confiance envers les médias et le rapport des citoyens au pouvoir.

Le phénomène des rumeurs fascine, passionne, intrigue. De Virgile (*L'Enéide*) à Beaumarchais (*Le Barbier de Séville*), en passant par García-Marquez (*La Mala hora*), la rumeur compose pour la littérature une matière première dont les ressorts sont infinis. Notre quotidien, lui aussi, fourmille de ces nouvelles où le réel côtoie l'imaginaire. Les attentats du 11-septembre, le tsunami en Asie ou, plus près de nous, la vie privée de Nicolas Sarkozy démontrent que les événements qui pénètrent l'espace public et médiatique sont très souvent, pour ne pas dire inmanquablement, escortés par leur cortège de rumeurs : « *Le gouvernement et les services de renseignements des Etats-Unis savaient que les Twin-Towers allaient être la cible d'un attentat, ils auraient averti leurs proches travaillant dans les tours qui ne sont pas allés travailler ce jour-là. Aucun avion n'a frappé le Pentagone... Le tsunami est le résultat d'une nouvelle bombe naturelle testée par les Américains...* » Contre-versions des versions officielles, ces rumeurs flottent dans l'opinion, surnagent au conditionnel dans les médias et inondent l'Internet. Nouvelles clandestines, elles composent finalement une sorte de marché parallèle de l'information, à côté du marché des informations certifiées par les instances autorisées et les médias.

Du point de vue sociologique, ce que le langage commun nomme « rumeur » est la diffusion d'une information doublement illégitime, au regard des discours conventionnels et des canaux de contrôle de l'information, aujourd'hui les autorités et les médias habituels, plus généralement tous les « centres de vérité »¹ (conciles, tribunaux, académies). De ce fait, les acteurs sociaux qui veulent échanger des rumeurs ont recours au registre de la connivence et du secret

(« Puisqu'on est entre nous, je peux vous raconter que... ») ou font appel à la force anonyme du nombre (« Toute la ville sait que... »). La rumeur ne pouvant être énoncée publiquement sans des préventions d'usage, le colporteur emprunte donc les formes d'énonciation propres aux informations clandestines : référence à l'indéfini (« on raconte... »), à l'impersonnel (« il se dit... »), usage du conditionnel. Quand il souhaite marquer une certaine distance avec le récit, parce que trop peu crédible ou trop scabreuse, il la présente comme une « rumeur », des « on-dit », des « racontars ». Si, au contraire, il se l'approprie pleinement et veut lui donner tout crédit, il dit la tenir d'un ami, ou de l'ami d'un ami très bien informé. Ainsi, quelle que soit l'habillage que choisit l'énonciateur, la rumeur est identifiable dans l'observation des interactions verbales grâce aux signes caractéristiques de son échange : recours au registre lexical de la révélation, création d'un climat relationnel de confidentialité, référence à un circuit officieux d'information (la masse impénétrable ou à la bouche anonyme). Certaines situations sociales sont plus propices à l'échange de rumeurs. Face à un événement troublant dont les causes restent obscures, l'absence de vérité publique ou le scepticisme envers les institutions qui la délivrent rendent l'espace public plus perméable aux informations non vérifiées. Poussé par une volonté de savoir urgente et insatisfaite, le colportage intensif d'une rumeur résulte de la forte *valeur d'information* que lui attribue une partie du public.

Les pièges du sens commun

Le phénomène des rumeurs correspond donc à une technique routinière et permanente de l'échange social d'informations. La visibilité et les effets de ce phénomène dépendent étroitement du contexte immédiat. Pourtant, la rumeur est assimilée depuis longtemps, et encore aujourd'hui, à un dérèglement de l'ordre social. Pourquoi cela ? Et pourquoi enferme-t-on son analyse dans une vision péjorative ?

Il est vrai que systématiquement des rumeurs surgissent dans des moments de panique. Les instances qui oeuvrent ordinairement à attester les informations ne sont alors plus en mesure de répondre à la demande urgente d'informations ou sont discréditées. La rumeur est ainsi intrinsèquement associée aux situations d'anomie sociale. D'où sa collusion traditionnelle avec la déraison et la foule, et en sinistre écho l'interminable litanie des émeutes, lynchages et hallalis qui émaillent l'histoire. Dans la Grande Peur de 1789, Georges Lefebvre² montre qu'à l'origine de l'inquiétude paysanne, il y a les rumeurs racontant le complot des nobles et des brigands contre la France. À la Libération, c'est bien souvent par la rumeur que furent dénoncées et humiliées les « tondues » suspectées d'avoir collaboré ou couché avec l'occupant³. Quand la rumeur désigne un coupable à la vindicte populaire, l'effervescence qu'elle génère peut conduire jusqu'au meurtre collectif. Ce fut le cas à Hautefaye (Dordogne), en 1870, où les paysans immolèrent un jeune aristocrate que la rumeur accusait d'avoir comploté avec les Prussiens contre l'empereur⁴. Aussi, pour la morale commune, la rumeur est d'abord cela : une maladie du groupe, une foule devenue folle. Au mieux de la bêtise, au pire la barbarie et le meurtre.

Ce préjugé a d'autant plus la vie dure qu'il s'intègre bien dans la hiérarchie des discours sociaux. En effet, tous ceux qui détiennent une parole d'autorité — qu'elle soit politique, académique ou éditoriale — parlent toujours avec mépris ou condescendance de la rumeur, information à la véracité douteuse souvent diffamante. Ses colporteurs sont frappés de la même avanie, jugés ignorants, faibles d'esprits ou vils calomnieurs. La détention de la parole d'autorité prédispose en quelque sorte à une vue en surplomb de la rumeur perçue comme un défaut du discernement, voire comme un vice lié au prétendu instinct suiviste des masses. C'est cette posture qu'ont naturellement adoptée dès le XIXe siècle les premiers producteurs du discours scientifique sur les rumeurs, ne parvenant pas à déprendre du sens commun leurs hypothèses et leur interprétation du phénomène. Deux préjugés dommageables à l'intelligibilité du phénomène se confortent alors. D'une part, la conviction que la crédulité pour les nouvelles douteuses est l'affaire des masses mal éduquées⁵. D'autre part, l'idée que le commérage est un passe-temps pour les femmes dont il est alors communément admis qu'elles ont un tempérament curieux et influençable⁶. Depuis une position savante, la rumeur c'est les autres. Un détour par l'histoire des sciences humaines et sociales s'avère très instructif pour comprendre le regard qui a été posé sur la rumeur comme conduite propre au « peuple ».

Les sciences sociales au miroir des rumeurs

Apparues en plein essor de la société industrielle, les sciences sociales ont été dès leur naissance imprégnées par l'idéologie d'une rationalisation progressive du monde. La révolution permanente des moyens de communication, l'apparition des médias de masse, l'internationalisation des activités et des valeurs entretenaient ce rêve scientifique, adossé à un évolutionnisme doucereux dont la démocratie, l'ordre et le progrès étaient les maîtres-piliers. Dans cet environnement intellectuel, la rumeur, avec ses allures de spasme irrationnel contagieux, s'illustrait comme le soubresaut de cette pensée primitive, prélogique que la société moderne commençait d'étouffer. Il n'est qu'à relire la « psychologie des foules » élaborée à la toute fin du XIXe siècle par Gustave Le Bon⁷ pour mesurer l'invective sans nuances qui frappe alors les phénomènes de foule et, parmi eux, les rumeurs. Au même moment, la sociologie naissante n'est pas plus amène. Comme Émile Durkheim, fondateur de l'école française de sociologie, beaucoup d'intellectuels du premier XXe siècle sont convaincus que la société moderne émancipe l'individu avec comme pendant inévitable le rejet des mouvements de foule. Dans la conception organiciste de la société (vue comme un corps pourvu de membres aux fonctions spécialisées) qui prévaut alors, la rumeur est le symptôme d'un mal à éradiquer. Dans un contexte intellectuel marqué par les théories de l'anthropologie criminelle et les travaux de Jean Charcot sur l'hypnose et la suggestion, le comportement de la foule est appréhendé comme la conjonction des instinct hystériques de la femme et les pulsions sanguinaires de l'homme⁸.

L'apparition de la communication de masse, avec ses potentialités considérables de diffusion, renforce encore l'audience de cette théorie de la « contagion mentale » et de ses corollaires (persistance d'une pensée primitive au sein du peuple ; forte propension de l'individu à régresser dans la foule). Au cours de la Première Guerre mondiale, ces moyens sont mis au service de la propagande pour faire circuler des rumeurs qui sapent le moral des troupes⁹. Dans l'entre-deux-guerres, l'utilisation outrancière que les régimes totalitaires font de ces nouveaux outils de propagande et des vastes rassemblements donnent des raisons supplémentaires de redouter le comportement des foules et leur possible manipulation¹⁰. « L'inoculation des rumeurs » chez l'ennemi relève dès lors de l'arsenal des « opérations psychologiques » des belligérants. Durant la Seconde Guerre mondiale, Gordon Allport et Leo Postman, deux psychosociologues de Boston, mettent en place des « cliniques des rumeurs » dont le but est

d'endiguer la circulation des fausses nouvelles déprimantes ou défaitistes, à coups de messages radiodiffusés et d'affiches¹¹. Les « murs ont des oreilles » rappellent ses affiches qui invitent à ne pas colporter les fausses nouvelles attribuées à la propagande des forces de l'Axe (victoire imminente d'Hitler, débarquement des forces japonaises sur les côtes du Massachusetts). Leur intention est de mettre leur science au service du gouvernement pour assainir l'opinion des rumeurs instillées par la propagande ennemie. Avec le concours de quelques universitaires, le pouvoir d'Etat des différents pays belligérants asservit les théories de la psychologie des comportements au mirage de contrôle social total rendu possible par la technique et la science.

L'horizon des sciences sociales tel qu'il se recompose après 1945 ne prédispose pas à un changement de perspective dans l'analyse des rumeurs. La guerre froide, en créant un climat propice aux opérations d'intoxication, conforte le rapprochement entre rumeur et menace de contamination par la propagande. Plus encore, en sociologie et en anthropologie, les études sur la rumeur restent prisonnières des schémas du structuralisme dominant ou de sa contestation. Pour les structuro-fonctionnalistes, la rumeur recèle des vertus positives car elle participerait au maintien de l'unité sociale en évacuant une angoisse ou un désaccord avant que ceux-ci ne perturbent l'ordre social¹². Pour leurs adversaires en revanche, la rumeur véhicule les conflits. Par elle, la population exprime son refus de la modernité¹³ ou rappelle ses normes et son identité propres¹⁴.

Pour autant, le pont n'est toujours pas établi entre les logiques sociales propres aux ragots (qui se voient attribuer une dimension villageoise), et aux rumeurs (qui restent cantonnées dans leur dimension de catharsis collective). L'émergence rapide de l'étude des « rumeurs et légendes urbaines »¹⁵, à partir des années 1970, montre qu'on leur attribue encore cette propriété de chambre d'écho de la société. Le sens visé par les acteurs sociaux qui colportent la rumeur reste obstinément absent des préoccupations. C'est le corps social dans son entier qui est questionné par les sociologues, comme une cellule qui serait placée sur la plaque de leur microscope pour en observer la structure ou les mutations. La rumeur reste synonyme de la crédulité des classes populaires, dans la droite ligne de Lucien Levy-Bruhl (*La Mentalité primitive*, 1922) ou d'Arnold van Gennep, pour qui « la pensée populaire n'évolue pas dans le même plan que la pensée scientifique » (*Manuel de folklore français contemporain*, 1943). En 1969, à Orléans, à Amiens et à d'autres villes de province, une rumeur raconte que des jeunes filles ont été enlevées pendant des

essayages dans des boutiques de prêt-à-porter. Morin et son équipe vont à Orléans pour en comprendre les raisons. La rumeur semble exprimer le désarroi de la population face une jeunesse emportée par la libéralisation des mœurs et la mode yé-yé. Mais, au-delà des craintes suscitées par les brusques changements de société, ils y voient les relents d'un antisémite refoulé qui rejaillit sur les boutiquiers juifs. Et ils décrivent la rumeur à la manière de « métastases » se répandant dans le corps social¹⁶.

En fait, des années 1940 à la fin des années 1960, les seuls travaux sur les rumeurs proposant une observation concrète des mécanismes de transmission ont été réalisés par des psychosociologues à travers d'expériences tentant de reproduire des rumeurs *in vitro* selon un béhaviorisme trivial (consigner les comportements humains sans chercher leurs raisons). Plus proche du téléphone arabe que de la rumeur, le protocole consiste à organiser la transmission d'un message dans une chaîne d'individus et en observant les distorsions du message initial. Au cours des années 1970, la crise persistante des sociétés dites modernes et bientôt « post-modernes » entérine le reflux du sociologisme structuraliste qui tient les individus pour des « agents sociaux » obéissant sans liberté ni conscience aux logiques profondes de l'ordre social. La redécouverte de l'œuvre de Max Weber et des préceptes de sa sociologie compréhensive ainsi que le développement de la sociologie de la connaissance permettent de mieux s'intéresser à la façon dont l'individu incorpore le social et s'en accommode.

Au-delà des préjugés, les usages sociaux de la rumeur

Dès lors, pour comprendre la logique des rumeurs, le sociologue porte son regard sur les moments où une telle nouvelle est énoncée, moments dont la multiplication sur une brève période fait la rumeur. C'est justement l'observation directe de ce moment-clé, pièce élémentaire du Meccano de la rumeur, qui avait longtemps paru irréalisable. Et c'est principalement pour cette raison que l'idée d'une observation *in situ* du phénomène avait été abandonnée très tôt, au profit d'expériences en laboratoire ou des simulations menées auprès de petits groupes d'étudiants¹⁷. Mais les avancées de la connaissance sur les pratiques de la communication interindividuelle permettent aujourd'hui d'isoler l'énonciation d'une rumeur dans une conversation.

En descendant le regard de l'observateur à hauteur d'hommes et en le dépouillant de toute intention moralisante, il s'avère en effet possible de rendre compte des relations qui sont en jeu dans l'échange d'une rumeur et de dégager des types d'interactions

où se manifeste cet échange. En concentrant l'observation sur le moment où plusieurs acteurs sociaux échangent une rumeur— par le relevé serré de la structure de leurs relations, de leurs attitudes, de leurs réactions respectives et de la situation —, on peut tirer des conclusions sur l'intention du colporteur. Cette approche, basée sur l'individu fait ressurgir au cœur de l'analyse une dimension proprement sociale qui en avait été longtemps occultée : chaque univers social, chaque espace de relations comporte ses moments d'incertitude où les conjectures l'emportent sur les nouvelles avérées. Autre constat : l'échange des rumeurs s'opère selon des modalités ajustées à la configuration de l'événement, au système de valeurs et de normes du groupe social, à la légitimité des institutions d'information. Dans la ville de Carpentras, après la profanation du cimetière juif (mai 1990), ce sont les enfants de la nouvelle bourgeoisie, l'argent facile et leurs mœurs de citadins (jeux de rôle, mode gothique et cannabis), que la rumeur accuse. En ressassant la rumeur de la « jeunesse dorée », les vieux carpentrassiens transfèrent la culpabilité et la honte sur ces familles que leur mode d'enrichissement (le commerce et non la terre) et leur mode de vie (libéral et dispendieux) mettent à la marge des normes locales.

La rumeur n'a ni raison, ni substance, ni intention propre. Surgie de la trame continue et changeante de nos liens, elle n'existe que par nos échanges de parole et le crédit que nous leur donnons. Récit du temps immédiat, la révélation qu'elle porte est faite de nos représentations, de nos préoccupations et des événements qui ébrouent les univers de notre existence. Si des nouvelles extravagantes circulent sous la forme de rumeurs, c'est que, individuellement et collectivement, certains trouvent à ces récits informels une valeur d'échange. Composée des préjugés et des imaginaires communs, la rumeur conforte le sentiment d'entre-soi. Dire une rumeur dans une conversation, c'est profiter d'un moment de connivence, fondé sur un implicite partagé (sur la gabegie des pouvoirs locaux, la corruption des politiques, le ras-le bol des étrangers, la hausse des prix), pour creuser davantage et faire vibrer cet agréable sentiment de complicité. C'est à cet usage que servent les rumeurs sur la corruption des notabilités politiques locales. Révélation souvent sensationnelle, la rumeur est aussi une opinion par défaut. Dire la rumeur peut-être une bonne manière de donner le change quand on n'a rien à dire sur un sujet, et ne pas perdre la face. La rumeur n'est donc pas uniquement l'épiphénomène de ces grands tourbillons que sont les émeutes, les pogroms ou les krachs boursiers. La rumeur est insinuée dans tous les

rets du tissu social, comme une technique élémentaire de sociabilité et d'échange.

La rumeur, c'est nous

A ce titre, il est important de rappeler que la pensée scientifique est tout aussi vulnérable aux rumeurs que la pensée non scientifique, comme l'atteste la longue « affaire Roswell » commencée en 1947 après le crash d'un ballon-sonde provoqué par un objet volant non identifié et qui a donné lieu à des conjectures les plus sérieuses de la part de certains scientifiques (notamment au sein de la *Society for Scientific Exploration* aux Etats-Unis). Seuls diffèrent le niveau d'organisation et la taille des groupes où circule la rumeur. Au fond, la rumeur, c'est nous. Ou tout le monde, si l'on préfère le dire ainsi. Phénomène de l'instant, la rumeur est avant tout un savoir-faire répété dans les interactions dont nous faisons l'apprentissage au cours de notre expérience du monde social et que nous ajustons en fonction des situations. Finalement, c'est le contexte, badin ou dramatique, qui détermine le type de rumeurs que nous échangeons, et notre degré d'implication dans la nouvelle qu'elles contiennent qui détermine l'influence qu'elles peuvent avoir sur notre comportement. Par exemple, les salariés d'une entreprise échangent devant la machine à café des bruits concernant un changement de direction : la nature des rumeurs et les sentiments qu'elles déclenchent sont radicalement différents si l'entreprise est prospère ou en déficit chronique.

Il n'y a pas que la vérité qui compte

Le rapide balisage sociologique du phénomène qui vient d'être dressé peut être qualifié de « continuiste » dans le sens où la rumeur y est décrite comme une technique utilisée dans les différentes formes de la communication sociale qui présente une grande souplesse, puisqu'elle s'ajuste aux enjeux et aux sentiments de l'instant. De la sorte, « la » rumeur est dé-substantialisée, c'est-à-dire qu'elle perd la matérialité et l'intention propres que souvent on lui prête et est ramenée à ce qu'elle est de façon pragmatique : l'échange d'une information qui, du fait de son caractère douteux, surprenant ou scandaleux, est présentée par son énonciateur avec des préventions spécifiques et reconnaissables. L'analyse des rumeurs qui en découle porte davantage l'attention sur les conditions et le contexte — la configuration sociale — où s'opère cet échange d'information (Que raconte la rumeur ?) et sur les intentions des colporteurs (Pourquoi l'énonciateur choisit-il de la partager avec ces interlocuteurs-là, et à ce moment précis ?). Il ne s'agit plus de faire parler

l'inconscient et le refoulé des sociétés, selon une ventriloquie approximative.

Mais, pour évident qu'elle paraisse, cette posture continuiste, comme les questions et les méthodes qu'elle induit, n'a trouvé que récemment un écho dans les débats sociologiques. Cela est d'autant plus étonnant que, si l'on explore la bibliographie savante sur la question, on en trouve des hypothèses formulées de façon très explicite chez March Bloch¹⁸ et Norbert Elias¹⁹. L'absence d'écho donné à celles-ci, comme d'ailleurs la non réception du très stimulant travail de Tamotsu Shibutani²⁰, qui proposait dès 1966 d'appliquer l'interactionnisme symbolique pratiqué par Erving Goffman à des cas recensés de rumeurs, sont à comptabiliser au rang des dégâts causés par le béhaviorisme et le sociologisme qui triomphèrent des années 1930 à la fin des années 1960. L'approche continuiste permet d'analyser, à l'aune de la configuration, des enjeux et des conflits d'une société, les usages que ses acteurs font des récits de rumeurs. Les intentions du colportage s'avèrent alors très variées : convaincre, effrayer, amuser, distraire, épater l'auditoire. Il reste que la multiplication des rumeurs témoigne toujours d'une certaine défiance à l'égard des instances qui accèdent socialement à l'information, c'est-à-dire, dans une démocratie, les autorités publiques et les médias. La remise en cause des détenteurs de la parole d'autorité peut en effet se traduire par un crédit plus important accordé aux canaux informels des nouvelles. C'est cette dénégation de la vérité officielle qui traverse l'épisode des rumeurs de la Somme au printemps 2001. La crue exceptionnelle de la Somme a alors un coupable : le pouvoir, parisien et tout puissant, qui a détourné la montée de la Seine vers la Somme pour préserver les berges de la capitale. À l'attention des reporters et de leur public, les habitants d'Abbeville placardent sur les murs de leur ville des pancartes indiquant : « Pour préserver Paris, on nous a inondés ». Les élus locaux accèdent cette thèse du complot contre la parole des experts. Faut-il pour autant en conclure que le public croit systématiquement aux récits extravagants des rumeurs ? Là, le travail d'interprétation du sociologue butte sur ses limites. Car une fois descendu au niveau des interactions de face à face, le sociologue ne peut aller au-delà et sonder la croyance en la rumeur. Les canulars (*boax*) qui, tous les jours, sont abondamment échangés sur l'Internet sous la forme de rumeurs incitent à penser que la jubilation de l'absurde et le goût de l'humour noir sont davantage à l'œuvre dans ce type d'échanges que la naïveté.

Notes

¹ Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru en leurs mythes ?*, Paris, Le Seuil, 1983.

² Georges Lefebvre, *La Grande Peur de 1789* (1932), Paris, Armand Colin, 1970.

³ Alain Brossat, *Les tondues*, Paris, Hachette, 1992.

⁴ Alain Corbin, *Le village des « cannibales »*, Paris, Aubier, 1990.

⁵ Gustave Le Bon, *La psychologie des foules* (1895), Paris, PUF, 1995)

⁶ Geneviève Fraisse, *La raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.

⁷ Le Bon, *op. cit.*

⁸ Pierre Moscovici, *L'Âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses* (1981), Bruxelles, Complexe, 1991.

⁹ Harold Lasswell, *Propaganda Technique in the World War*, New York, Knopf, 1927.

¹⁰ Serge Tchakhotine, *Le viol des foules par la propagande politique* (1939), Paris, Gallimard, 1992.

¹¹ Gordon Allport, Leo Postman, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt & Co, 1947.

¹² Max Gluckman, « Gossip and Scandal », *Current Anthropology*, 4, III, 1963.

¹³ Edgar Morin *et al.*, *La rumeur d'Orléans* (1969), Paris, Le Seuil, 1982.

¹⁴ Robert Paine, « What is Gossip About ? An Alternative Hypothesis », *Man*, 2, II, 1967.

¹⁵ Sur ce courant, voir Jean-Bruno Renard, *Rumeurs et légendes urbaines*, PUF, 1999.

¹⁶ E. Morin, *op. cit.*

¹⁷ Depuis les premiers travaux de Louis William Stern (1902), les expérimentations sur la rumeur s'apparentent à des simulations de faux témoignages ou de téléphone arabe. Cf. Pascal Froissart, *Rumeurs. Histoire et fantasmes*, Paris, Belin, 2002.

¹⁸ Marc Bloch, *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre* (1921), Paris, Allia, 1999.

¹⁹ Norbert Elias, *Logiques de l'exclusion* (1965), Paris, Fayard, 1997.

²⁰ Tamotsu Shibutani, *Improvised News. A Sociological Study of Rumor*, Indianapolis, The Bobbs-Merrill Co, 1966.